



Compte-rendu
Réunion plénière Comité des habitants De la Vigne au Canal
Le 28 juin 2023 à 18h30, salle Voltaire

Présents

Elus	L. Linares	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	J.L. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Administration	S. Durand	Directrice de la transition démocratique et écologique, de la vie associative et de la gestion des risques naturels et technologiques.
	A. Forestier	Chargée de la transition démocratique
Habitants	4 personnes	

Contenu de la réunion

1. Introduction des élus et point-bilan du semestre sur le fonctionnement du comité
2. Echanges entre les habitants présents et les élus (pas de point inscrit à l'ordre du jour)

1. Introduction - Loïc Linares et Jean-Louis Bonneric

Rappel du cadre général de la [démocratie participative locale](#) (DPL) avec 3 niveaux de démocratie : Démocratie par projet ; par instances ; de proximité.

Rappel du cadre des comités habitants : [règles de fonctionnement](#).

Membres du Comité des habitants

Réunion en février pour discuter d'envies d'animations :

- Exposition de toutes les créations des habitants (artistes-amateurs) dans l'idée de créer de l'échange, de la rencontre.
- Marché de l'artisanat avec des professionnels.

Première idée retient la préférence des habitants.

En mars : réunion régulière avec décision de remettre à l'automne prochain voire au printemps prochain.

Jour et lieu envisagé : un dimanche sur le parking salle Ferrari.

Pourrait être envisagé le 15 ou le 22 octobre.

Reprendre idée de distribuer des tracts à la journée des associations pour solliciter des inscriptions.

L'objet ce n'est pas la vente c'est la rencontre. Nécessité d'être au moins 10 pour animer. Réunion à organiser dans l'été pour cela. Besoin d'accompagnement des services pour l'organisation (communication, logistique, temps de convivialité). Idéalement, possibilité de communiquer sur l'événement lors de la journée des associations le 10 septembre comme l'avait fait le Cœur de ville pour Fronti'puces.

Quelques points à préciser en réunion régulière : la date (8 ou 22 octobre) ; qui cible-t-on (frontignanais ou habitants du quartier) au niveau de l'appel ; cadrage global et lister les organisateurs au sein du CH.

JL Bonneric

Volonté d'autonomie de fonctionnement des Comités habitants.

Deux réunions plénières par an en présence de certains élus de la Ville.

Fort encouragement de la municipalité pour la création d'animations dans le quartier, cela permet de créer du lien entre habitants.

Enjeu de participation des membres des Comités des habitants lors de la journée des associations pour faire connaître et recruter des habitants volontaires.

Dates à vérifier sur notre planning des manifestations concernant votre projet d'animation.

Le Comité des habitants de la Vigne au Canal a d'ores et déjà planifié son événement le 15 octobre. Il s'agit d'une action similaire car ils souhaitent également valoriser les talents artistiques des habitants. Il faut trouver une autre date. Concernant l'appel à participation, possibilité de publication d'une annonce dans le journal de la ville ou la presse locale, à condition de respecter les délais du service communication concernant le FLP magazine. Nos services seront là pour faciliter l'événement bien évidemment et vous aider à l'organiser, par le biais de votre service référent : la Direction de la Transition démocratique et écologique, de la vie associative et des risques naturels et technologiques. Rappel du budget mis à disposition et des conditions d'usage de celui-ci.

2. Echanges libres

Le comité de la Vigne au Canal n'ayant pas fait parvenir d'ordre du jour pour la préparation de cette réunion plénière, la réunion s'est poursuivie par un échange libre entre les habitants présents et les élus autour de différents sujets liés à la vie dans le quartier : difficultés à mobiliser en ces temporalités post-covid (élément que l'on retrouve dans toutes les dynamiques collectives, y compris dans les associations), nouvelles modalités de fonctionnement des instances (et difficultés associées à s'autoorganiser), projet de pôle culturel (programmation des travaux).